

PLAN D' ACTIONS

ACHATS PUBLICS RESPONSABLES

Axes et Objectifs

2017-2019



Wallonie



Service public
de Wallonie

AXE 1

DÉVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ DES POUVOIRS ADJUDICATEURS À EFFECTUER DES ACHATS PLUS RESPONSABLES

1.1. Sensibiliser les pouvoirs adjudicateurs aux achats responsables

- ▶ **ACTION 1.** *Démontrer les impacts économiques, sociaux et environnementaux positifs des marchés publics responsables*
- ▶ **ACTION 2.** *Sensibiliser les managers aux achats publics responsables*
- ▶ **ACTION 3.** *Inviter les pouvoirs adjudicateurs à s'engager via une charte « achats publics responsables »*
- ▶ **ACTION 4.** *Organiser des rencontres thématiques entre acheteurs publics*
- ▶ **ACTION 5.** *Elaborer des outils de communication ciblés sur les acheteurs et les diffuser*
- ▶ **ACTION 6.** *Organiser un concours du meilleur marché public responsable*
- ▶ **ACTION 7.** *Rédiger et diffuser des newsletters à l'attention des pouvoirs adjudicateurs*
- ▶ **ACTION 8.** *Animer un stand sur les marchés publics responsables lors de salons*

1.2. Offrir un accompagnement aux pouvoirs adjudicateurs pour leur permettre d'effectuer des achats responsables

- ▶ **ACTION 9.** *Assister les pouvoirs adjudicateurs locaux et régionaux à l'insertion de clauses environnementales, sociales et éthiques dans les marchés de fournitures, de services et de travaux*
- ▶ **ACTION 10.** *Poursuivre les activités du réseau de facilitateurs clauses sociales pour les travaux de bâtiments et l'étendre aux travaux de voiries et d'équipement des zones d'activité économique*
- ▶ **ACTION 11.** *Développer une cartographie des centres de formation permettant de trouver des stagiaires lors de la mise en œuvre des clauses sociales dans les marchés de travaux*

1.3. Assurer la formation de l'ensemble des pouvoirs adjudicateurs aux achats responsables

- ▶ **ACTION 12.** *Organiser des formations « généralistes » sur les achats publics responsables pour les pouvoirs adjudicateurs régionaux*
- ▶ **ACTION 13.** *Organiser des formations « généralistes » sur les achats publics responsables pour les pouvoirs adjudicateurs locaux*
- ▶ **ACTION 14.** *Organiser des formations aux outils de lutte contre le dumping social et aux clauses sociales dans les marchés de travaux*

1.4. Concevoir des outils transversaux en matière d'achats publics responsables et les mettre à la disposition des pouvoirs adjudicateurs

- ▶ **ACTION 15.** *Améliorer l'accès des usagers aux outils « achats publics responsables » sur le portail wallon des marchés publics et alimenter son contenu*
- ▶ **ACTION 16.** *Mettre à jour la note de cadrage et de conseils juridiques portant sur l'insertion de clauses environnementales, sociales et éthiques*
- ▶ **ACTION 17.** *Analyser la question des prix anormalement bas*
- ▶ **ACTION 18.** *Faire un recueil des outils et de bonnes pratiques en matière de clauses environnementales*

AXE 2

DÉVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ DES PME À RÉPONDRE AUX MARCHÉS PUBLICS

2.1. Offrir un accompagnement aux PME de manière à rendre les marchés publics plus accessibles

- ▶ **ACTION 19.** *Analyser des options techniques et juridiques pour faciliter l'accès des petites et très petites entreprises aux marchés publics*
- ▶ **ACTION 20.** *Élaborer et diffuser un guide à destination des petites et très petites entreprises (PTPE)*
- ▶ **ACTION 21.** *Proposer du coaching et de l'accompagnement aux PTPE*
- ▶ **ACTION 22.** *Organiser des programmes de formation continue sur les marchés publics*

2.2. Améliorer l'accès à l'information entre les pouvoirs adjudicateurs et les entreprises

- ▶ **ACTION 23.** *Analyser l'opportunité et la faisabilité de mettre en place une annonce anticipative des marchés*
- ▶ **ACTION 24.** *Mettre en place une « banque de données » d'entreprises*
- ▶ **ACTION 25.** *Améliorer l'accès au contenu du Portail des marchés publics pour les PTPE*
- ▶ **ACTION 26.** *Organiser des rencontres entre entreprises et acheteurs publics*

AXE 3

DÉVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DU CARACTÈRE RESPONSABLE DES MARCHÉS

3.1. Produire et mettre à disposition d'outils destinés à rendre les marchés de fournitures et de services plus responsables

- ▶ **ACTION 27.** *Produire des outils pour effectuer des achats responsables dans le domaine de l'alimentation*
- ▶ **ACTION 28.** *Produire des outils pour effectuer des achats responsables dans le domaine de la gestion des espaces verts*
- ▶ **ACTION 29.** *Produire des outils pour effectuer des achats responsables dans le domaine du nettoyage*
- ▶ **ACTION 30.** *Produire des outils pour effectuer des achats responsables dans le domaine du gardiennage*
- ▶ **ACTION 31.** *Produire des outils pour effectuer des achats responsables pour le matériel de bureau*
- ▶ **ACTION 32.** *Produire des outils pour effectuer des achats responsables dans d'autres marchés de service concernés par le dumping social*

3.2. Produire et mettre à disposition d'outils destinés à rendre les marchés de travaux plus responsables

- ▶ **ACTION 33.** *Poursuivre le développement d'outils visant à lutter contre le dumping social*
- ▶ **ACTION 34.** *Amplifier et étendre les clauses sociales*
- ▶ **ACTION 35.** *Développer des clauses environnementales relatives à la gestion des chantiers de construction*
- ▶ **ACTION 36.** *Développer des clauses environnementales, sociales et éthiques pour certains matériaux de construction, tels que les pierres ornementales, le bois et la chaux*
- ▶ **ACTION 37.** *Définir des critères d'attribution permettant de faciliter le recours aux appels d'offre*

3.3. Stimuler l'innovation au travers des marchés publics

- ▶ **ACTION 38.** *Déterminer le potentiel d'innovation dans les marchés publics wallon et lancer des projets pilotes*

AXE 4

MISE EN PLACE D'UNE GOUVERNANCE EFFICACE, PARTICIPATIVE ET COORDONNÉE DU PLAN

4.1. Assurer une gouvernance efficace et participative du plan

- ▶ **ACTION 39.** *Assurer la coordination et le suivi du plan*
- ▶ **ACTION 40.** *Evaluer la mise en œuvre et les impacts du plan d'actions*
- ▶ **ACTION 41.** *Mettre en place un monitoring relatif à l'insertion de clauses environnementales, sociales et éthiques dans les marchés publics*
- ▶ **ACTION 42.** *Analyser dans leur globalité certains marchés « responsables » pour en dégager des bonnes pratiques*

4.2. Contribuer aux niveaux nationaux, européens et internationaux à l'ensemble des travaux portant sur les marchés publics responsables

- ▶ **ACTION 43.** *Participer aux travaux de coordination et de collaboration au niveau national (CIDD, CIM-DD)*
- ▶ **ACTION 44.** *Renforcer les partenariats avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région de Bruxelles-Capitale*
- ▶ **ACTION 45.** *Participer aux groupes de travail au niveau européen*
- ▶ **ACTION 46.** *Participer au programme Marchés publics durables du 10YFP*